

Chargeurs 744J et 824J (N.S. 590070—)



**LIVRET D'ENTRETIEN
Chargeurs 744J et 824J
OMT200806 ÉDITION A3 (FRENCH)**

Introduction

Introduction

LIRE ATTENTIVEMENT CE LIVRET pour connaître les méthodes d'utilisation et d'entretien correctes de cette machine. Respecter cette règle pour éviter tout risque de blessures ou de dégâts matériels. Ce livret et les panneaux de signalisation de la machine sont éventuellement disponibles dans d'autres langues. (Consulter le concessionnaire John Deere pour passer commande.)

CE LIVRET DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ comme faisant partie intégrante de la machine et doit toujours l'accompagner même en cas de revente.

LES MESURES données dans cette publication sont exprimées en unités métriques et leurs équivalents US habituels. N'utiliser que les pièces de rechange et les éléments de fixation appropriés. Les éléments de boulonnerie métrique et US nécessitent l'emploi de clés métriques et US correspondantes.

LES côtés DROIT ET GAUCHE s'entendent par rapport au sens de marche avant.

NOTER LES NUMÉROS D'IDENTIFICATION à la section "Numéros de série". Noter correctement toutes les positions pour faciliter les recherches en cas de vol. Les communiquer également au concessionnaire lors de toute commande de pièces. Prendre soin de recopier les numéros d'identification sur une feuille séparée qui sera conservée dans un endroit sûr.

LA GARANTIE fait partie du programme de soutien offert par John Deere aux clients qui utilisent et entretiennent

leur équipement de la façon décrite dans ce livret. Les termes en sont expliqués sur le certificat ou la déclaration de garantie qui doit avoir été remis au client par le concessionnaire.

Cette garantie fournit l'assurance que John Deere soutiendra ses produits si des défauts apparaissent durant la période de garantie. Dans certains cas, John Deere apporte aussi des améliorations ultérieures, souvent sans frais pour le client, même si le produit n'est plus sous garantie. Toute utilisation abusive ou modification visant à dépasser les performances d'origine définies par le constructeur annule la garantie et peut faire perdre le bénéfice de ces améliorations ultérieures. L'augmentation du tarage de la pompe d'injection au-delà des limites spécifiées ou toute autre manoeuvre visant à accroître la puissance moteur entraînera de telles sanctions.

La garantie DU FABRICANT DES PNEUS fournis avec la machine peut ne pas être valable hors des États-Unis d'Amérique.

Si vous n'êtes pas le premier propriétaire de cette machine, il est de votre intérêt de contacter le concessionnaire John Deere et de lui communiquer le numéro de série du tracteur. Ceci permettra à John Deere de vous informer en cas de problèmes ou de programmes d'amélioration de produit.

DX,IFC7 -28-03APR09-1/1

IMPORTANT

La garantie ne s'applique pas aux pannes du moteur et du train motopropulseur qui résulteraient de réglages non autorisés apportés à ce moteur.

Tout réglage non autorisé contrevient aux réglementations en vigueur sur les émissions et peut entraîner des amendes et des sanctions importantes.

VD76477,000104D -28-27JUN12-1/1

Introduction

Garantie de contrôle des émissions—États-Unis et Canada

EMISSIONS CONTROL WARRANTY STATEMENT FOR NON-ROAD EQUIPMENT WITH A JOHN DEERE COMPRESSION IGNITION (CI) ENGINE (U.S. AND CANADA)

To determine if the John Deere engine qualifies for the additional warranties set forth below, look for the "Engine Information" label located on the engine. If the engine is operated in the United States or Canada and the engine label states: "This engine complies with US EPA regulations for nonroad and stationary diesel engines", or "This engine conforms to US EPA nonroad compression-ignition emission regulations", refer to the "U.S. and Canada Emissions Control Warranty Statement". If the engine is operated in California, and the engine label states: "This engine complies with US EPA and CARB regulations for nonroad diesel engines", or "This engine conforms to US EPA and California nonroad compression-ignition emission regulations", also refer to the "California Emissions Control Warranty Statement".

Warranties stated on this certificate refer only to emissions-related parts and components of your engine. The complete engine warranty, less emissions-related parts and components, is provided separately. If you have any questions regarding your warranty rights and responsibilities, contact John Deere at 1-800-JD-ENGINE.

U.S. AND CANADA EMISSIONS CONTROL WARRANTY STATEMENT:

John Deere warrants to the ultimate purchaser and each subsequent purchaser that this non road diesel engine was designed, built, and equipped so as to conform at the time of sale with applicable regulations under section 213 of the Clean Air Act, and is free from defects in materials and workmanship which would cause the engine to fail to conform with applicable regulations for a period of five years from the date of delivery to the original ultimate purchaser or 3,000 hours of operation, whichever first occurs.

John Deere will repair or replace, as it elects, any John Deere supplied emissions-related part or component with a defect in materials or workmanship that would cause the engine to not meet U.S. emissions standards within the stated warranty period. Warranty coverage is subject to the limitations and exclusions set forth herein.

EMISSIONS WARRANTY EXCLUSIONS:

John Deere may deny warranty claims for failures caused by non-performance of maintenance requirements as documented in the Operator's Manual.

John Deere is not liable for damage to other engine components caused by a failure of an emissions related part, unless otherwise covered by standard warranty.

John Deere may deny the owner warranty coverage if the non road diesel engine or a part has failed due to abuse, neglect, improper maintenance or unapproved modifications or alterations.

John Deere may deny warranty claims for failures caused by the unauthorized or unreasonable use of an engine following sale.

Where permitted by law, neither John Deere, or any authorized John Deere engine distributor, dealer, or repair facility, or any company affiliated with John Deere will be liable for incidental or consequential damages.

CALIFORNIA EMISSIONS CONTROL WARRANTY STATEMENT:

John Deere warrants to the ultimate purchaser and each subsequent purchaser that this non road diesel engine was designed, built, and equipped so as to conform at the time of sale with all applicable regulations adopted by the California Air Resources Board and free from defects in materials and workmanship which would cause the failure of a warranted part to be identical in all material respects to the part as described in John Deere's application for certification for a period of five years from the date the engine is delivered to an ultimate purchaser or 3,000 hours of operation, whichever occurs first.

CALIFORNIA EMISSIONS WARRANTY EXCLUSIONS:

John Deere may deny warranty claims for failures caused by the use of an add-on or modified part which has not been exempted by the CARB. A modified part is an aftermarket part intended to replace an original emission-related part which is not functionally identical in all respects and which in any way affects emissions. An add-on part is any aftermarket part which is not a modified part or a replacement part.

In no event will John Deere, any authorized engine distributor, dealer, or repair facility, or any company affiliated with John Deere be liable for incidental or consequential damages.

John Deere may deny warranty claims based upon improper performance of maintenance or service by a person or facility other than a John Deere authorized service or repair facility.

John Deere may deny the owner warranty coverage if the non road diesel engine or any part has failed due to abuse, neglect, improper maintenance or unapproved modifications or alteration.

JOHN DEERE'S WARRANTY RESPONSIBILITY

John Deere will repair or replace, as it elects, a John Deere supplied emissions-related part or component with a defect in material or workmanship that would cause the failure of the part to be identical in all material respects to the part as described in John Deere's application for certification within the stated warranty period, at no cost to the owner for diagnosis, parts or labor. Warranty coverage is subject to the limitations and exclusions set forth herein.

The following are emissions-related parts:

- Air Induction System
 - Intake manifold
 - Turbocharger
 - Charge air cooler
- Fuel Metering System
 - Fuel injection system
- Exhaust Gas Recirculation (EGR) System
 - EGR valve
- Catalyst or Thermal Reactor System
 - Catalytic converter
 - Exhaust manifold
- Particulate Controls
 - Any device used to capture particulate emissions.

- Any device used in the regeneration of the capturing system
- Enclosures and manifolding
- Smoke Puff Limiters
- Positive Crankcase Ventilation (PCV) System
 - PCV valve
 - Oil filler cap
- Advanced Oxides of Nitrogen (NOx) Controls
 - NOx adsorbers and catalysts
 - SCR systems and urea containers / dispensing systems
- Miscellaneous Items used in Above Systems
 - Electronic control units, sensors, actuators, wiring harnesses
 - Hoses, connectors, clamps, fittings, gaskets, mounting hardware
 - Emission control information labels

Any warranted emissions-related part scheduled for replacement as required maintenance is warranted by John Deere for the period of time prior to the first scheduled replacement point for the part. Any warranted emissions-related part not scheduled for replacement as required maintenance or scheduled only for regular inspection is warranted by John Deere for the stated warranty period.

OWNER'S WARRANTY RESPONSIBILITIES:

The non road diesel engine owner is responsible for proper maintenance and servicing of the engine as documented in the Operator's Manual. John Deere recommends that the owner retain all receipts covering maintenance on the heavy-duty engine, but John Deere will not deny warranty solely for the lack of receipts or for the owner's failure to ensure the performance of all scheduled maintenance.

Emissions regulations require the customer to bring the unit to an authorized servicing dealer when required. As a result, John Deere is NOT liable for travel or mileage on emissions warranty service calls.

The non road diesel engine is designed to operate on diesel fuel as specified in the Fuels, Lubricants and Coolants section in the Operators Manual. Use of any other fuel may result in the engine no longer operating in compliance with mandated emissions requirements.

The owner is responsible for initiating the warranty process, and should present the machine to the nearest authorized John Deere dealer as soon as a problem is suspected. The warranty repairs should be completed by the authorized John Deere dealer as quickly as possible.

Emission_CI_Rev (1 Oct 08)

TX1053039

VD76477.000104E -28-04JAN10-1/1

TX1053039—28—21OCT11

Formulaire d'évaluation des informations techniques

photocopier cette page et nous envoyer par télécopie ou par courrier vos commentaires, idées et suggestions d'améliorations.

Nous avons besoin de votre aide pour améliorer continuellement nos publications techniques. Veuillez

ENVOYER À : John Deere Dubuque Works
P.O. Box 538
Attn: Publications Supervisor, Dept. 303
Dubuque, IA 52004-0538 États-Unis

NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR : 563-589-5800

Idées, commentaires (indiquer les numéros de page) : _____

Quelle est, selon vous, la qualité GLOBALE de cette publication ? (Cochez une réponse)

| | | | | | | | | | |
|----------|----------|-------|------------|------------|---|---|---|---|----|
| Médiocre | Passable | Bonne | Très bonne | Excellente | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |

Nom de la société : _____

Nom du technicien : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

N° de compte concessionnaire : _____

Introduction

MERCI !

TX,II,FAX -28-10JUL01-2/2

Introduction

Table des matières

| Page | Page |
|--|------|
| Sécurité—Sécurité et usage de l'opérateur | |
| Dispositifs de sécurité et usage de l'opérateur ..1-1-1 | |
| Sécurité—Précautions générales | |
| Identification des symboles de mise en garde...1-2-1 | |
| Respect des consignes de sécurité.....1-2-1 | |
| Utilisation réservée aux opérateurs qualifiés.....1-2-1 | |
| Port d'équipement de protection.....1-2-2 | |
| Modifications non autorisées sur la machine interdites1-2-2 | |
| Addition de dispositifs de protection de cabine pour des usages spécialisés1-2-2 | |
| Inspection de la machine.....1-2-3 | |
| Attention aux pièces mobiles.....1-2-3 | |
| Attention aux fuites de liquides sous pression...1-2-3 | |
| Danger des huiles sous haute pression1-2-4 | |
| Ventilation du lieu de travail.....1-2-4 | |
| Prévention des incendies1-2-5 | |
| Prévention d'explosion des batteries1-2-5 | |
| Sécurité de la manipulation des produits chimiques1-2-6 | |
| Élimination correcte des déchets.....1-2-6 | |
| Préparation pour les cas d'urgence.....1-2-6 | |
| Nettoyage des débris de la machine1-2-7 | |
| Sécurité—Précautions pour l'utilisation | |
| Utilisation correcte des mains courantes et marchepieds.....1-3-1 | |
| Démarrage uniquement à partir du siège de l'opérateur.....1-3-1 | |
| Utilisation et entretien de la ceinture de sécurité.....1-3-1 | |
| Prévention des mouvements imprévus de la machine.....1-3-1 | |
| Prévention de risques sur le chantier1-3-2 | |
| Prudence pendant l'utilisation du chargeur1-3-3 | |
| Transport de passagers interdit.....1-3-3 | |
| Prévention des blessures causées par le recul de la machine1-3-3 | |
| Prévention du retournement de la machine.....1-3-4 | |
| Travail sur les pentes1-3-4 | |
| Utilisation ou déplacement sur les voies publiques1-3-5 | |
| Inspection et entretien de l'arceau de sécurité ..1-3-5 | |
| Sécurité de l'installation et de l'utilisation des accessoires1-3-5 | |
| Sécurité—Précautions pour l'entretien | |
| Sécurité du stationnement de la machine pour l'entretien1-4-1 | |
| Précautions à prendre pour l'entretien du circuit de refroidissement1-4-1 | |
| Monter les pneus avec précaution.....1-4-2 | |
| Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer1-4-2 | |
| Sécurité des réparations de soudage.....1-4-3 | |
| Sécurité en chassant les goupilles en métal1-4-3 | |
| Sécurité—Autocollants de sécurité | |
| Autocollants de sécurité1-5-1 | |
| Remplacer les autocollants de sécurité.....1-5-3 | |
| Fonctionnement—Poste de conduite | |
| Leviers2-1-1 | |
| Pédales.....2-1-2 | |
| Unité de surveillance du CAN (CMU).....2-1-3 | |
| Fonctions du panneau du moniteur2-1-4 | |
| Pavé de touches.....2-1-6 | |
| Fonctions des interrupteurs et accessoires2-1-7 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu "Accessory" Affichage normal2-1-9 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal.....2-1-10 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Codes.....2-1-11 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Codes—Codes actifs2-1-11 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Codes—Codes en mémoire2-1-12 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Réglages machine2-1-12 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Réglages ma- chine—Pass. rap. vit.....2-1-13 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Réglages ma- chine—Pass. auto. 1ère2-1-14 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Réglages machine—Job Timer ..2-1-14 | |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Réglages ma- chine—Chronomètre2-1-15 | |

Suite, voir page suivante

Livret original. Toutes les informations, illustrations et caractéristiques contenues dans la présente publication sont à jour au moment de la publication, le constructeur se réservant le droit d'apporter sans notification toute modification jugée appropriée.

COPYRIGHT © 2013
DEERE & COMPANY
Moline, Illinois
All rights reserved.
A John Deere ILLUSTRATION © Manual
Previous Editions
Copyright © 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2010

| Page | Page | | |
|---|--------|---|--------|
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Diagnostics..... | 2-1-15 | Réchauffage par temps froid | 2-2-6 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Diagnostics—Moniteur batt. | 2-1-15 | Verrouillage du point mort..... | 2-2-6 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Diagnostics—Capteurs moteur .. | 2-1-16 | Passage des rapports..... | 2-2-7 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Diagnostics—Transmission..... | 2-1-17 | Passage des rapports—Modèles équipés de direction par manche à balai | 2-2-8 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Diagnostics—Circuit hydraul. | 2-1-18 | Activation/désactivation de la direction par manche à balai—certains modèles | 2-2-9 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Diagnostics—Machine | 2-1-18 | Interrupteur de frein de stationnement | 2-2-10 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Diagnostics—Interr. machine | 2-1-19 | Commande de flèche et de benne (modèle à levier unique)..... | 2-2-11 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Diagnostics—Module interrup. | 2-1-20 | Levier de commande de benne et de flèche Deux leviers | 2-2-12 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Diagnostics—Identif. machine ... | 2-1-20 | Interrupteur de passage rapide des vitesses..... | 2-2-13 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Réglages monit. | 2-1-21 | Commande de suspension—Certains modèles..... | 2-2-14 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Réglages monit.—Unités | 2-1-21 | Direction auxiliaire—Certains modèles..... | 2-2-15 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Réglages monit.—Masquer menu pr. | 2-1-21 | Interrupteur du blocage du différentiel..... | 2-2-16 |
| Unité d'affichage du moniteur—Menu principal—Réglages monit.—Rétroéclairage | 2-1-22 | Réglage du désengagement du relevage de la flèche | 2-2-16 |
| Bouton du klaxon..... | 2-1-23 | Réglage du désengagement du retour en position de transport..... | 2-2-16 |
| Clignotants..... | 2-1-23 | Réglage du retour en position de creusement pour cinématique en Z uniquement | 2-2-17 |
| Commandes de climatisation et fonctionnement du chauffage..... | 2-1-24 | Utilisation de la benne | 2-2-18 |
| Réglage de l'inclinaison du volant | 2-1-24 | Nivellement..... | 2-2-19 |
| Réglage de l'accoudeur avec direction par manche à balai..... | 2-1-25 | Fourche | 2-2-20 |
| Ouverture et blocage en position ouverte de la portière latérale | 2-1-25 | Bras | 2-2-22 |
| Ouverture de la glace latérale/sortie de secours..... | 2-1-27 | Stationnement de la machine | 2-2-23 |
| Ouverture de la glace latérale arrière | 2-1-27 | Stationnement de la machine—Modèles équipés de direction par manche à balai..... | 2-2-24 |
| Réglage du siège..... | 2-1-28 | Chargement de la machine sur une remorque..... | 2-2-25 |
| | | Chargement de la machine sur une remorque—Modèles équipés de direction par manche à balai | 2-2-27 |
| | | Procédure de remorquage..... | 2-2-29 |
| | | Levage de la machine | 2-2-31 |
| Fonctionnement—Utilisation de la machine | | Entretien—Machine | |
| Inspection quotidienne de la machine avant le démarrage | 2-2-1 | Gazole | 3-1-1 |
| Vérification des instruments avant le démarrage..... | 2-2-1 | Capacité de lubrification du gazole..... | 3-1-2 |
| Période de rodage du moteur..... | 2-2-2 | Carburant biodiesel | 3-1-3 |
| Démarrage du moteur | 2-2-2 | Conditionneur de carburant diesel à basse teneur en soufre | 3-1-4 |
| Fluide d'aide au démarrage—Certains modèles (aide au démarrage par temps froid) | 2-2-4 | Contrôle du gazole | 3-1-4 |
| Chauffe-bloc—Certains modèles..... | 2-2-5 | Manipulation et stockage du gazole | 3-1-5 |
| Utilisation du chauffe-bloc—Certains modèles .. | 2-2-5 | Mesures visant à limiter les effets du froid sur les moteurs diesel | 3-1-6 |
| Réchauffage | 2-2-5 | Autres lubrifiants et lubrifiants synthétiques | 3-1-7 |
| | | Huile pour moteur à gaz naturel | 3-1-7 |
| | | Huile et filtre pour moteurs diesel - Périodicité des opérations d'entretien | 3-1-8 |
| | | Huile pour transmission, circuit hydraulique, frein de stationnement et différentiel..... | 3-1-9 |
| | | Graisse | 3-1-9 |

Suite, voir page suivante

| Page | Page |
|--|--|
| Liquide de refroidissement pour moteurs diesel fortement chargés3-1-10 | Vérification du niveau d'huile de transmission...3-4-3 |
| Entretien—Entretien périodique | Entretien—Toutes les 100 heures |
| Entretien de la machine aux intervalles spécifiés3-2-1 | Graissage de l'articulation du chargeur et des pivots de vérin—Certains modèles.....3-5-1 |
| Vérification régulière du compteur horaire.....3-2-1 | Graissage des pivots du vérin de direction avant 744J (N.S. —612699), 824J (N.S. —612710).....3-5-2 |
| Préparation de la machine pour l'entretien.....3-2-2 | Graissage des pivots du vérin de direction arrière 744J (N.S. —612699), 824J (N.S. —612710).....3-5-2 |
| Verrouillage du châssis de la machine3-2-3 | Graissage de l'essieu arrière oscillant.....3-5-3 |
| Verrouillage de flèche.....3-2-4 | Entretien—Entretien initial - 250 heures |
| Ouverture des panneaux latéraux et portes d'accès du moteur3-2-4 | Changement de l'huile de rodage du moteur et remplacement du filtre3-6-1 |
| Ouverture de la porte de calandre.....3-2-5 | Remplacement des filtres de retour du circuit hydraulique3-6-2 |
| Réservoir de carburant.....3-2-5 | Changement de l'huile des différentiels/des essieux avant et arrière.....3-6-2 |
| Vérification du niveau de liquide de lave-glace.....3-2-6 | Entretien—Toutes les 250 heures |
| Kits d'essai de programme d'analyse de fluides et kit d'essai 3-Way de liquide de refroidissement3-2-6 | Graissage des joints coulissants de l'arbre de transmission avant3-7-1 |
| Intervalles d'entretien3-2-7 | Vérification du niveau du liquide de refroidissement du radiateur3-7-2 |
| Pièces requises3-2-9 | Prélèvement d'un échantillon d'huile moteur3-7-2 |
| Entretien—Selon le besoin | Entretien—Toutes les 500 heures |
| Vérification de la pression des pneus.....3-3-1 | Graissage du joint coulissant et des joints de cardan de l'arbre de transmission arrière.....3-8-1 |
| Pression des pneus (744J).....3-3-2 | Vérification des flexibles d'admission d'air3-8-3 |
| Pression des pneus (824J).....3-3-3 | Vérification du niveau d'électrolyte et des bornes de la batterie.....3-8-4 |
| Serrage des écrous de retenue des roues3-3-4 | Changement de l'huile moteur et remplacement du filtre.....3-8-5 |
| Vérification des éléments du filtre à air.....3-3-4 | Remplacement des filtres de retour du circuit hydraulique3-8-5 |
| Vérification du couvercle de la prise d'air3-3-4 | Remplacement des filtres à carburant primaire et final (744J N.S. 590070—601440, 824J N.S. 590070—601506)3-8-6 |
| Inspection des courroies universelles.....3-3-5 | Remplacement des filtres à carburant primaire et final (744J N.S. 601441—, 824J N.S. 601507—)3-8-8 |
| Inspection du joint externe.....3-3-5 | Remplacement du filtre de reniflard du réservoir d'huile hydraulique3-8-9 |
| Vidange des sédiments du réservoir de carburant3-3-6 | Vérification du niveau d'huile du frein de stationnement.....3-8-9 |
| Inspection du flexible de vidange du bouchon de remplissage de carburant et du flexible du reniflard du réservoir3-3-6 | Vérification du niveau d'huile de différentiel/essieu avant—Machines équipées d'un essieu à blocage de différentiel.....3-8-10 |
| Remplacement des filtres à carburant primaire et final.....3-3-7 | Vérification du niveau d'huile de différentiel/essieu arrière—Machines |
| Remplacement du filtre à carburant en ligne.....3-3-8 | |
| Vidange de la cuvette du séparateur d'eau (744J N.S. 590070—601440, 824J N.S. 590070—601506).....3-3-9 | |
| Purge du circuit de carburant (744J N.S. 601441—, 824J N.S. 601507—)3-3-10 | |
| Vérification du filtre à air frais de la cabine—Certains modèles3-3-10 | |
| Vérification du filtre à air recyclé de la cabine—Certains modèles3-3-11 | |
| Entretien—Toutes les 10 heures ou chaque jour | |
| Vérification du niveau de liquide de refroidissement du réservoir de compensation3-4-1 | |
| Nettoyage de la vanne de dépolluissage du filtre à air3-4-1 | |
| Vérification du niveau d'huile moteur.....3-4-2 | |
| Vérification du niveau d'huile hydraulique3-4-2 | |

Suite, voir page suivante

Table des matières

| Page | Page | | |
|---|--------|---|--------|
| équipées d'un essieu à blocage de différentiel..... | 3-8-11 | Remplissage et désaération du circuit de refroidissement..... | 4-1-2 |
| Vérification du niveau d'huile de différentiel/essieu avant—Machines équipées d'un essieu standard..... | 3-8-11 | Vérification du frein de stationnement | 4-1-3 |
| Vérification du niveau d'huile de différentiel/essieu arrière—Machines équipées d'un essieu standard..... | 3-8-12 | Vérification du flexible d'aération du réservoir de carburant | 4-1-3 |
| Prélever des échantillons de liquide | 3-8-12 | Purge du circuit de carburant (744J N.S. 590070—601440, 824J N.S. 590070—601506) | 4-1-4 |
| Entretien—Toutes les 1000 heures | | Purge du circuit de carburant (744J N.S. 601441—, 824J N.S. 601507—)..... | 4-1-4 |
| Remplacement de la vanne de dépolluissage du filtre à air..... | 3-9-1 | Nettoyage de la cuvette du séparateur d'eau.... | 4-1-5 |
| Remplacement des éléments du filtre à air | 3-9-1 | Vérification de l'extincteur d'incendie—Certains modèles..... | 4-1-6 |
| Nettoyage du tube d'aération du carter-moteur..... | 3-9-2 | Précautions concernant l'alternateur et le régulateur | 4-1-6 |
| Vérification des flexibles du radiateur..... | 3-9-2 | Sécurité de la manipulation, la vérification et l'entretien des batteries | 4-1-7 |
| Remplacement du filtre à carburant en ligne (744J N.S. 590070—601440, 824J N.S. 590070—601506)..... | 3-9-2 | Utilisation de batteries de renfort—Circuit de 24 volts..... | 4-1-8 |
| Remplacement du filtre à carburant en ligne (744J N.S. 601441—, 824J N.S. 601507—) | 3-9-3 | Utilisation d'un chargeur de batterie | 4-1-9 |
| Remplacement du filtre à huile de transmission | 3-9-4 | Batteries | |
| Inspection et nettoyage des raccords de vidange de carter de pompe hydraulique .. | 3-9-5 | Dépose et pose | 4-1-10 |
| Graissage des pivots de charnière du châssis .. | 3-9-5 | Système de surveillance de machine (MMS) JDLink™—certains modèles | 4-1-10 |
| Changement de l'huile du frein de stationnement..... | 3-9-6 | Connexion d'ordinateur portable au système de surveillance de machine (MMS) JDLink™ Direct —certains modèles..... | 4-1-11 |
| Entretien—Toutes les 2000 heures | | Remplacement des fusibles | 4-1-11 |
| Vérification et réglage du jeu des soupapes du moteur et de la précharge des injecteurs électroniques | 3-10-1 | Code couleur des fusibles (à lame)..... | 4-1-13 |
| Ré-étalonnage de l'embrayage | 3-10-1 | Réarmement des coupe-circuits..... | 4-1-13 |
| Changement de l'huile de transmission..... | 3-10-2 | Remplacement des ampoules halogènes | 4-1-14 |
| Vidange de l'huile des différentiels/essieux avant et arrière | 3-10-3 | Vérification du système de sécurité point mort | 4-1-15 |
| Nettoyage du tamis de recyclage du différentiel de l'essieu—Certains modèles .. | 3-10-3 | Entretien du circuit de climatisation—Certains modèles..... | 4-1-15 |
| Entretien—Toutes les 3000 heures | | Soudage sur la machine..... | 4-1-15 |
| Changement de l'huile du circuit hydraulique .. | 3-11-1 | Inspection externe des freins de service | 4-1-16 |
| Nettoyage de la crépine du circuit hydraulique..... | 3-11-3 | Vérification des accumulateurs de freins..... | 4-1-17 |
| Remplacement du ou des filtres de retour du blocage du différentiel—Certains modèles | 3-11-3 | Vérification de l'accumulateur de la commande de suspension—Certains modèles | 4-1-18 |
| Entretien—Toutes les 4000 heures | | Purge des freins | 4-1-19 |
| Remplacement de l'amortisseur de vilebrequin du moteur..... | 3-12-1 | Radiateur, refroidisseur d'huile et refroidisseur d'air de suralimentation | |
| Divers—Machine | | Procédure de nettoyage | 4-1-20 |
| Vidange du circuit de refroidissement | 4-1-1 | Recommandations pour l'entretien des raccords Snap-To-Connect (STC®) | 4-1-21 |
| | | Entretien des distributeurs, vérins, pompes ou moteurs interdit..... | 4-1-22 |
| | | Maintien de l'intégrité de l'arceau de sécurité .. | 4-1-22 |
| | | Couples de serrage | 4-1-23 |
| | | Couples de serrage pour boulonnerie métrique | 4-1-23 |
| | | Couples de serrage standard pour boulonnerie US | 4-1-24 |

Suite, voir page suivante

Page

Divers—Vérification du fonctionnement

Vérification du fonctionnement4-2-1

Divers—Dépannage

Procédure de dépannage4-3-1

Moteur4-3-2

Diagnostic

 Défaillances du circuit de transmission4-3-4

 Mauvais fonctionnement du différentiel et essieu4-3-7

 Défaillances des freins de service.....4-3-8

 Défaillances de l'arbre de transmission.....4-3-9

 Défaillances du frein de stationnement4-3-9

 Défaillances du circuit hydraulique du chargeur4-3-10

 Défaillances de la direction4-3-12

Circuit de climatisation.....4-3-13

Chauffage4-3-14

Divers—Remisage

Préparation de la machine pour le remisage.....4-4-1

Procédure mensuelle de remisage.....4-4-2

Divers—Numéros d'identification

Consignation du numéro d'identification du produit (PIN)4-5-1

Consignation du numéro de série du moteur ...4-5-1

Consignation du numéro de série de la transmission4-5-1

Consignation du numéro de série de la pompe hydraulique.....4-5-2

Remiser les machines en toute sécurité.....4-5-2

Conserver les titres de propriété4-5-2

Divers—Caractéristiques

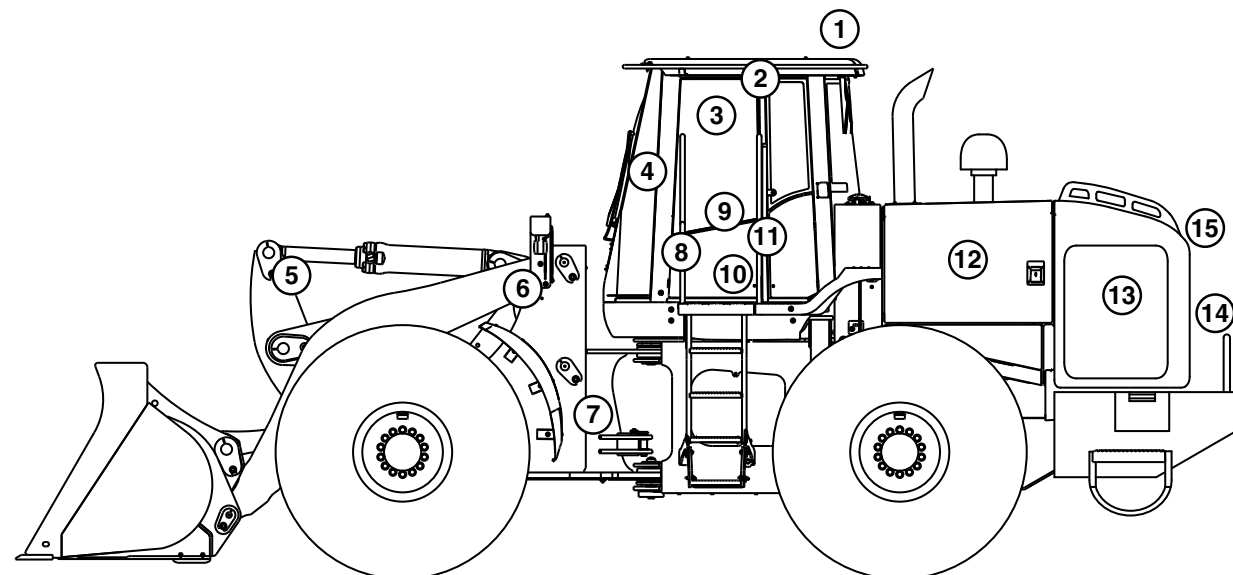
Caractéristiques du chargeur 744J.....4-6-1

Vidange et capacités de remplissage — 744J ..4-6-3

Caractéristiques du chargeur 824J.....4-6-4

Vidange et capacités de remplissage — 824J ..4-6-6

Dispositifs de sécurité et usage de l'opérateur



TX1014200

TX1014200—UN—22NOV06

Ne pas oublier que c'est l'opérateur qui peut le mieux éviter les accidents.

1. **Arceau de sécurité, protection contre la chute d'objets et cadre de sécurité.** Les structures conçues pour la protection de l'opérateur sont homologuées ISO, SAE et OSHA. Elles protègent aussi l'opérateur contre la pluie et le soleil.
2. **Cabine pressurisée avec chauffage/dégivrage.** Le système de ventilation à pression positive fait circuler de l'air externe et interne à travers des filtres pour un environnement de travail propre. Des bouches de dégivrage intégrées dirigent le débit d'air pour assurer un désembuage et un dégivrage efficaces des glaces.
3. **Rétroviseurs.** De grands rétroviseurs extérieurs des deux côtés et un rétroviseur intérieur donnent à l'opérateur une bonne visibilité de ce qui se trouve derrière la machine.
4. **Grand essuie-glace avec lave-glace.** L'essuie-glace extra-long balaie une grande partie du pare-brise.
5. **Verrouillage d'entretien de la flèche du chargeur.** Le chargeur est équipé d'un dispositif de verrouillage mécanique de la flèche en position relevée pour assurer la sécurité des travaux sur la machine ou à proximité.
6. **Feux halogènes et clignotants.** Des feux de conduite et de travail halogènes ainsi que des clignotants à haute visibilité sont montés en série.
7. **Barre de blocage de l'articulation.** Un dispositif de verrouillage mécanique à remise en place automatique est fourni pour le transport ou l'entretien.
8. **Mains courantes.** De grandes mains courantes en positions commodes facilitent l'entrée et la sortie du poste de conduite ou de la zone d'entretien.
9. **Klaxon** Le klaxon standard est utile en cours de conduite ou pour avertir des personnes.
10. **Frein de stationnement indépendant.** Le frein de stationnement est à commande électronique et se serre quand le moteur est arrêté.
11. **Rétracteurs de ceinture de sécurité.** Les rétracteurs de ceinture de sécurité permettent de maintenir les ceintures de sécurité propres et pratiques à utiliser.
12. **Protection contre le démarrage par mise à la masse.** Une protection placée au-dessus des bornes du démarreur permet d'éviter tout démarrage dangereux par mise à la masse.
13. **Protection du ventilateur du moteur.** Une protection auxiliaire du ventilateur à l'intérieur du compartiment moteur permet d'éviter tout contact avec les pales du ventilateur en rotation.
14. **Avertisseur sonore de marche arrière.** Avertit les personnes à proximité que l'opérateur vient de passer la marche arrière.
15. **Feux stop et clignotants.** Des feux stop et des clignotants grande visibilité sont standard.

HG31779,000013B -28-18MAR08-1/1

Sécurité—Précautions générales

Identification des symboles de mise en garde

Voici le symbole de mise en garde. Il apparaît sur la machine ou dans la présente publication pour prévenir d'un risque potentiel de blessure.

Respecter tous les conseils de sécurité ainsi que les consignes générales de prévention des accidents qui sont marqués de ce symbole.

Le symbole de mise en garde est accompagné d'un terme, tel que DANGER, AVERTISSEMENT ou ATTENTION. Le terme DANGER signale les dangers les plus graves.

Sur cette machine les autocollants intitulés DANGER sont en rouge, les autocollants intitulés AVERTISSEMENT en orange et les autocollants intitulés ATTENTION en jaune. Les autocollants avec DANGER et AVERTISSEMENT signalent des dangers spécifiques. Les autocollants intitulés ATTENTION décrivent des précautions d'ordre général.



TX03679,00016CC -28-03NOV08-1/1

TI 133555 —UN—28AUG00

TI 133588 —28—27MAR01

Respect des consignes de sécurité

Lire les messages de sécurité dans ce livret et sur les autocollants apposés sur la machine. Respecter soigneusement ces avertissements et ces instructions. Les revoir fréquemment. Maintenir les autocollants de sécurité en bon état. Remplacer les autocollants de sécurité manquants ou endommagés. Des autocollants de sécurité de rechange sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere agréé.

S'assurer que tous les opérateurs de cette machine comprennent chacun des messages de sécurité. Remplacer le livret d'entretien et les autocollants



de sécurité immédiatement s'ils sont manquants ou endommagés.

TX03679,00016F9 -28-18OCT07-1/1

TI 133556 —UN—24AUG00

Utilisation réservée aux opérateurs qualifiés

Ne pas utiliser cette machine sans avoir lu le livret d'entretien soigneusement et sans avoir suivi un programme structuré de formation professionnelle.

Se familiariser avec le chantier et ses environs avant d'utiliser cette machine. S'exercer sur toutes les

commandes et fonctions de la machine dans un endroit dégagé avant de commencer le travail.

Connaître et respecter toutes les règles de sécurité qui s'appliquent aux tâches à accomplir sur le chantier.

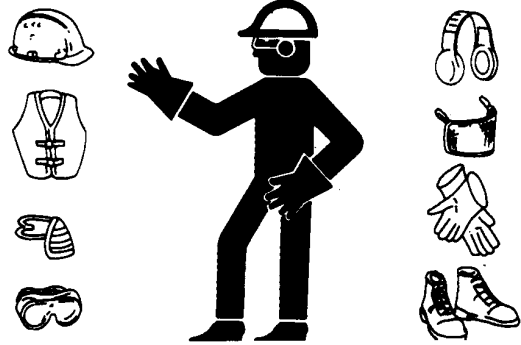
TX03679,00016FA -28-03NOV08-1/1

Port d'équipement de protection

Éviter les risques de blessures par les projections et éclats. Porter des lunettes de sécurité.

Porter des vêtements ajustés et l'équipement de sécurité convenant au travail.

Une exposition prolongée aux bruits puissants peut causer des lésions ou la perte de l'ouïe. Porter une protection auditive adéquate telle qu'un casque ou des protège-tympons si le niveau sonore ambiant est excessif.



TS206—UN—23AUG88

TX03679,00016D0 -28-03NOV08-1/1

Modifications non autorisées sur la machine interdites

John Deere recommande d'utiliser exclusivement des pièces John Deere pour assurer à la machine des performances optimales. Les pièces d'autres marques qui ne sont pas prévues pour l'application peuvent affecter la sécurité et les résultats. Les pièces d'autre marque que John Deere et les dommages ou défaillances résultant de leur emploi ne sont couvertes par aucune garantie John Deere.

La modification de cette machine ou l'ajout de produits ou d'accessoires non agréés peuvent nuire à la stabilité et à la fiabilité de la machine et constituer un danger

pour l'opérateur ou de tierces personnes à proximité de la machine. Toute personne qui apporterait des modifications risquant d'affecter les commandes électroniques de cette machine assume la responsabilité de déterminer que ces modifications n'auront pas d'effet néfaste sur la machine ou sur ses performances.

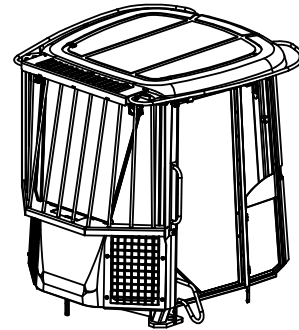
Toujours contacter un concessionnaire John Deere agréé avant d'effectuer des modifications sur la machine qui altéreraient l'usage prévu, le poids ou l'équilibre de la machine, ses commandes, ses performances ou sa fiabilité.

AM40430,00000A9 -28-14JAN08-1/1

Addition de dispositifs de protection de cabine pour des usages spécialisés

Des conditions de travail ou des accessoires spéciaux peuvent créer un environnement dans lequel des objets tombent ou sont projetés. Le chargement de grumes à l'aide de fourches ou certaines applications de traitement des déchets nécessitent des outils de travail spéciaux. Il peut aussi s'avérer nécessaire d'ajouter un dispositif de protection de cabine pour protéger l'opérateur.

Utiliser des pinces enserrant la charge pour éviter que les charges encombrantes ne tombent et ajouter des grilles ou des protections spéciales lorsque des objets sont orientés vers la cabine. Consulter le concessionnaire John Deere agréé pour en savoir plus sur les dispositifs prévus pour protéger l'opérateur contre les chutes ou projections d'objets dans des situations de travail particulières.



T-141893—UN—09JUN11

TX03679,00017C6 -28-18OCT07-1/1

Inspection de la machine

Inspecter soigneusement la machine en en faisant le tour chaque jour, avant le démarrage.

Veiller à ce que tous les garants et protections soient en bon état et installés correctement. Réparer tout dommage et remplacer les pièces usées ou rompues immédiatement. Faire particulièrement attention aux flexibles hydrauliques et aux câbles électriques.



T6607AQ —UN—18OCT88

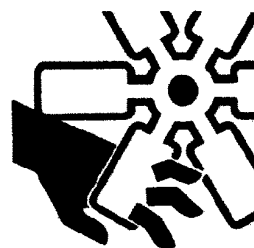
TX03679.0001734 -28-03NOV08-1/1

Attention aux pièces mobiles

Des blessures graves peuvent se produire lorsqu'on se trouve pris dans des pièces mobiles.

Arrêter le moteur avant d'inspecter, de régler ou de réparer un organe quelconque à pièces mobiles de la machine.

Maintenir en place tous les garants et protections. Remettre en place dès l'achèvement de l'entretien ou de la réparation tout garant ou protection qui aurait été déposé pour faciliter l'accès.



T133592 —UN—12SEP01

TX03679.00016D2 -28-03NOV08-1/1

Attention aux fuites de liquides sous pression

Vérifier régulièrement – au moins une fois par an – que les flexibles hydrauliques sont exempts de fuites, de vrillage, de coupures, de fissures, d'abrasion, de cloques, de corrosion, de tresses de fils métalliques exposées, ou de tout autre signe d'usure ou d'endommagement.

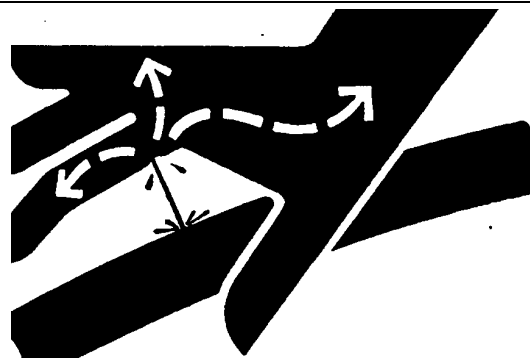
Remplacer immédiatement les flexibles usés ou endommagés par des pièces de rechange John Deere.

Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures.

Pour éviter tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression.

Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Protéger le corps et les mains des liquides sous pression.

En cas d'accident, consulter un médecin immédiatement. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré de



façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent, faute de quoi il y a risque de gangrène. Les médecins non familiarisés avec ce type de blessure devront se référer à une source médicale compétente. Pour obtenir de telles informations (en anglais), il est possible de s'adresser au service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis, en appelant le 1-800-822-8262 ou le +1 309-748-5636.

X9811 —UN—23AUG88

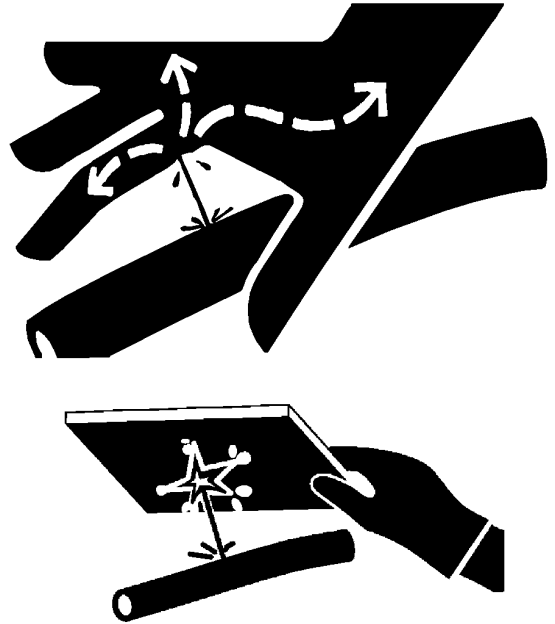
DX,FLUID -28-12OCT11-1/1

Danger des huiles sous haute pression

Cette machine est équipée d'un circuit hydraulique à haute pression. De l'huile s'échappant sous pression peut avoir une force suffisante pour pénétrer sous la peau et causer des blessures graves.

Ne jamais rechercher des fuites avec les mains. Se protéger les mains. Utiliser un morceau de carton pour repérer l'origine de la fuite d'une huile. Arrêter le moteur et relâcher la pression avant de débrancher des conduites ou de travailler sur le circuit hydraulique.

Consulter immédiatement un médecin si de l'huile hydraulique pénètre sous la peau. Toute huile ayant pénétré sous la peau doit être retirée de façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent pour éviter les risques de gangrène. Contacter une source médicale compétente ou le Deere & Company Medical Department à Moline, Illinois, U.S.A.



T133509—UN—17MAR06

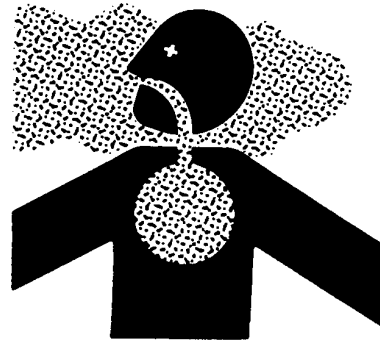
T133840—UN—20SEP00

TX03679,00016D3 -28-03NOV08-1/1

Ventilation du lieu de travail

Les gaz d'échappement sont très toxiques, voire mortels. Lorsque le moteur tourne dans un local clos, évacuer les gaz en utilisant une rallonge sur l'échappement.

En l'absence d'un tel dispositif, ouvrir les portes de façon à assurer une bonne aération.



TS220—UN—23AUG88

DX,AIR -28-17FEB99-1/1

Prévention des incendies

Manipulation du carburant en toute sécurité:

Entreposer les liquides inflammables loin des sources d'allumage. Ne jamais approvisionner la machine près d'une flamme vive ou d'étincelles et ne pas fumer.

Nettoyage régulier de la machine: Ne pas accumuler de saleté, débris, graisse ou huile dans le compartiment moteur, à proximité des conduites de carburant, des conduites hydrauliques, des composants d'échappement et des câbles électriques. Ne jamais conserver des chiffons huileux ou d'autres matériaux inflammables dans un compartiment de la machine.

Entretien des flexibles et des câbles électriques:

Remplacer immédiatement les flexibles hydrauliques s'ils commencent à fuir et nettoyer les taches d'huile. Inspecter fréquemment les câbles et connecteurs électriques pour tout signe de dommage.

Garder un extincteur à proximité: Toujours garder un extincteur polyvalent sur la machine ou à proximité de celle-ci. Savoir le mode d'emploi correct de l'extincteur.



T133553 —UN—07SEP00



T133554 —UN—07SEP00



TX03679,00016F5 -28-03NOV08-1/1

T133552 —UN—14SEP00

Prévention d'explosion des batteries

Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser. Tenir les étincelles et les flammes vives à l'écart de la partie supérieure de la batterie.

Ne jamais vérifier la charge d'une batterie en plaçant un objet métallique entre les bornes. Utiliser un voltmètre ou un hydromètre.

Ne pas charger une batterie gelée sous peine d'explosion. Réchauffer la batterie à 16 °C (60 °F).



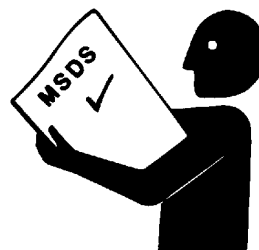
TX03679,000174A -28-03NOV08-1/1

TS204 —UN—23AUG88

Sécurité de la manipulation des produits chimiques

L'exposition aux produits chimiques dangereux peut causer de graves blessures. Dans certaines conditions, les lubrifiants, liquides de refroidissement, peintures et adhésifs utilisés sur cette machine peuvent être dangereux.

En cas de doute sur la manipulation ou l'utilisation sans risque de ces produits chimiques, s'adresser au concessionnaire agréé pour obtenir les fiches signalétiques ou visiter le site <http://www.jdmsds.com>. Les fiches signalétiques des produits chimiques décrivent les risques corporels et de santé, les procédures de sécurité



et les mesures à prendre en cas d'urgence. Respecter les recommandations des fiches signalétiques sur la manipulation sans risque des produits chimiques.

TX03679,00016D7 -28-03JAN07-1/1

T133580 —UN—25AUG00

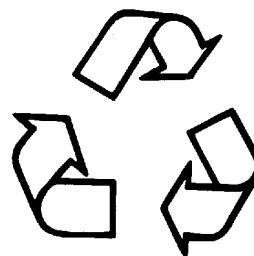
Élimination correcte des déchets

La mise au rebut incorrecte des déchets risque de nuire à l'environnement. Les carburants, huiles, liquides de refroidissement, filtres et batteries utilisés sur cette machine peuvent produire des déchets toxiques s'ils ne sont pas mis au rebut correctement.

Ne jamais déverser de déchets sur le sol, dans un égout ni dans une source d'eau quelconque.

Les réfrigérants de climatisation peuvent être nuisibles à l'atmosphère. Les réglementations gouvernementales peuvent exiger que les réfrigérants soient récupérés et recyclés par un centre de recyclage agréé.

En cas de doute sur la méthode correcte d'élimination des déchets, contacter les autorités environnementales, le



centre de recyclage local ou le concessionnaire pour de plus amples renseignements.

TX03679,0001733 -28-03NOV08-1/1

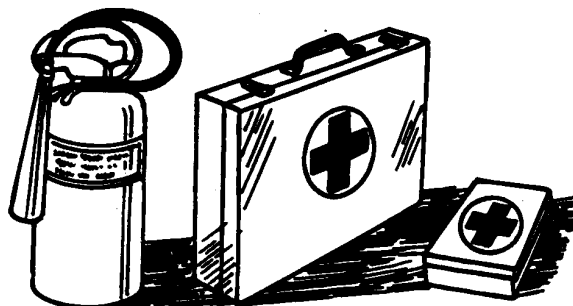
T133567 —UN—25AUG00

Préparation pour les cas d'urgence

Veiller à être prêt à toute éventualité si une situation d'urgence intervient ou si un incendie se déclare.

Garder une trousse de secours et un extincteur à proximité.

Conserver les numéros de téléphone de médecins, services d'ambulance, hôpitaux et pompiers près du téléphone.



TX03679,000174B -28-03NOV08-1/1

TS291 —UN—23AUG88

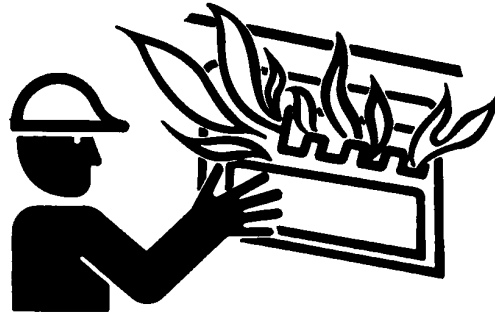
Nettoyage des débris de la machine

Garder le compartiment moteur, le radiateur, les batteries, les conduites hydrauliques, les composants d'échappement, le réservoir de carburant et le poste de conduite propres et exempts de débris.

Nettoyer toute huile ou carburant répandu(e) sur les surfaces de la machine.

La température du compartiment du moteur peut s'élever immédiatement après l'arrêt du moteur. **RESTER CONSCIENT DES RISQUES D'INCENDIE PENDANT CETTE PÉRIODE.**

Ouvrir la (les) porte(s) d'accès pour refroidir plus rapidement le moteur et nettoyer le compartiment.



T6669AG—JUN—18OCT88

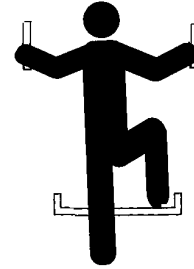
OUT4001,00000E3 -28-20AUG09-1/1

Sécurité—Précautions pour l'utilisation

Utilisation correcte des mains courantes et marchepieds

Éviter les chutes en faisant face à la machine pour monter comme pour descendre de la machine. Maintenir un contact en 3 points avec les marchepieds et les mains courantes. Ne jamais se servir des commandes de la machine comme points d'appui.

Faire preuve d'une extrême prudence sur les terrains rendus glissants par la boue, la neige ou l'humidité ambiante. Garder les marchepieds propres et exempts de taches de graisse ou d'huile. Ne jamais sauter pour sortir



de la machine. Ne jamais monter sur ni descendre d'une machine en marche.

TX03679,00016F2 -28-15MAR07-1/1

T133468 —UN—30AUG00

Démarrage uniquement à partir du siège de l'opérateur

Éviter tout mouvement imprévu de la machine. Ne faire démarrer le moteur qu'une fois sur le siège de l'opérateur. Si la machine est garée, s'assurer que toutes les commandes et tous les outils de travail sont correctement positionnés.

Ne jamais essayer de mettre le moteur en marche à partir du sol. Ne pas mettre le moteur en marche en court-circuitant les bornes du solénoïde du démarreur.



TX03679,0001799 -28-22APR10-1/1

T133715 —UN—07SEP00

Utilisation et entretien de la ceinture de sécurité

Boucler la ceinture de sécurité lors de l'utilisation de la machine. Veiller à boucler la ceinture de sécurité lors du chargement et du déchargement de camions et d'autres travaux.

Inspecter fréquemment la ceinture de sécurité. S'assurer que la sangle n'est ni déchirée ni torsadée. Remplacer immédiatement la ceinture de sécurité si l'une quelconque de ses pièces est endommagée ou ne fonctionne pas correctement.



ATTACHER LA CEINTURE DE SECURITE

La ceinture de sécurité doit être remplacée complètement tous les 3 ans, quel que soit son aspect.

TX03679,00016DD -28-03NOV08-1/1

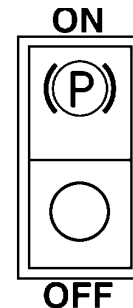
T133716 —28—27MAR01

Prévention des mouvements imprévus de la machine

Désactiver le circuit hydraulique à proximité d'autres personnes.

Abaisser tous les équipements au sol pendant les pauses. Verrouiller la commande de transmission au point mort, serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur avant de laisser quiconque s'approcher de la machine.

Observer les mêmes précautions avant de se lever, de quitter le siège de l'opérateur ou de sortir de la machine.



TX03679,00017C7 -28-08MAR07-1/1

T142001 —UN—15MAY01

Prévention de risques sur le chantier

Éviter tout contact avec les conduites de gaz, les câbles souterrains et les canalisations d'eau. Appeler un service de relevé des canalisations pour identifier toutes les lignes et conduites souterraines avant de commencer le travail.

Préparer adéquatement le lieu de travail. Éviter les travaux à proximité de structures ou d'objets qui pourraient tomber sur la machine. Écarter les débris qui pourraient bouger soudainement au passage.

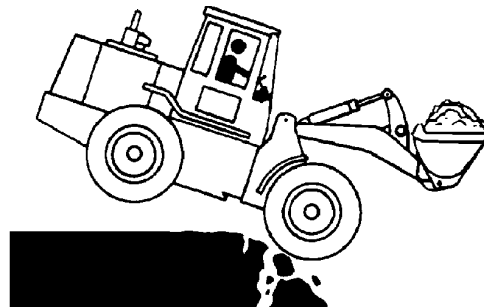
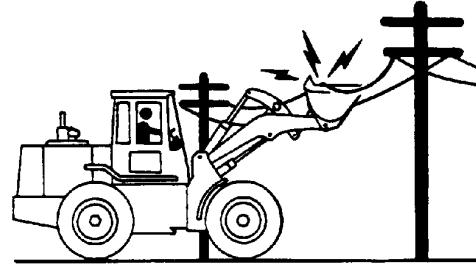
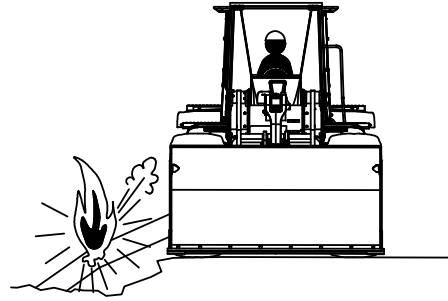
Éviter le contact entre la flèche ou l'accessoire et les obstacles en hauteur ou les lignes électriques aériennes. Ne jamais approcher la machine à moins de 3 m (10 ft) de câbles électriques aériens plus deux fois la longueur de l'isolateur.

Toujours s'assurer que personne ne se trouve à proximité. Dresser des barrières ou faire appel à un guide de manoeuvre pour maintenir les véhicules et les piétons à l'écart. Pour conduire la machine dans des lieux encombrés ou à visibilité réduite, se faire aider par un guide de manoeuvre. Le garder en vue à tout moment. S'entendre sur les signaux de mains à utiliser avant de mettre la machine en marche.

N'utiliser la machine que sur des terrains sûrs offrant une résistance suffisante pour soutenir la machine. Faire particulièrement attention lors du travail près de remblais ou d'excavations.

Éviter de travailler sous des remblais ou des tas en surplomb susceptibles de s'effondrer sous ou sur la machine.

Ralentir lors de l'utilisation de l'outil au sol ou peu relevé sur un terrain qui peut receler des obstacles (durant le déblaiement de neige, de boue ou de débris, par exemple). Des obstacles (rochers, inégalités du béton ou



bouches d'égout) heurtés à haute vitesse peuvent causer un arrêt brusque. Toujours boucler la ceinture de sécurité.

T141894—UN—15JUN01

T141670—UN—24APR01

T141672—UN—04MAY01

VD76477,00014AE -28-08MAR07-1/1

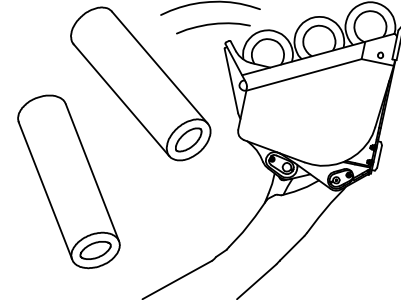
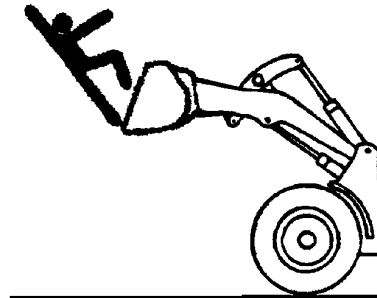
Prudence pendant l'utilisation du chargeur

Ne jamais utiliser le grappin pour transporter des personnes. Ne laisser personne rouler dans la benne ou l'utiliser comme plate-forme de travail.

Utiliser prudemment la machine avec des charges relevées. La machine perd de sa stabilité en relevant des charges, en particulier sur des pentes ou sur un sol instable. Conduire et tourner lentement avec une charge relevée.

S'assurer que le contenu de la benne est stable. Ne pas soulever ou transporter des charges qui soient trop volumineuses ou trop longues pour aller dans la benne à moins de les arrimer correctement avec des chaînes ou des dispositifs similaires. Ne laisser personne s'approcher d'une charge relevée.

Faire preuve de prudence lors des opérations de levage. Ne jamais essayer de soulever des objets trop lourds pour la machine. Vérifier la stabilité et la capacité hydraulique de la machine à l'aide d'un test de levage avant d'exécuter une manoeuvre quelconque. Utiliser une chaîne ou une élingue et un câblage adéquat pour attacher et stabiliser les charges. Ne jamais soulever un objet au-dessus ou à proximité d'une autre personne.



TX03768,0000B70 -28-14MAY01-1/1

T141957—UN—15MAY01

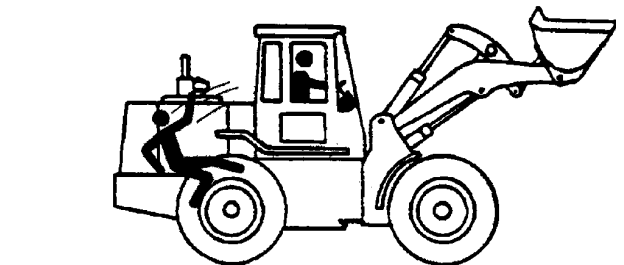
T141902—UN—07MAY01

Transport de passagers interdit

Seul l'opérateur est autorisé sur la machine.

Les passagers pourraient être blessés. Ils pourraient tomber de la machine, se coincer entre des pièces ou se blesser par la projection d'objets divers.

Les passagers limitent en outre le champ de vision de l'opérateur et rendent sa conduite dangereuse.



TX03679,000179B -28-20APR01-1/1

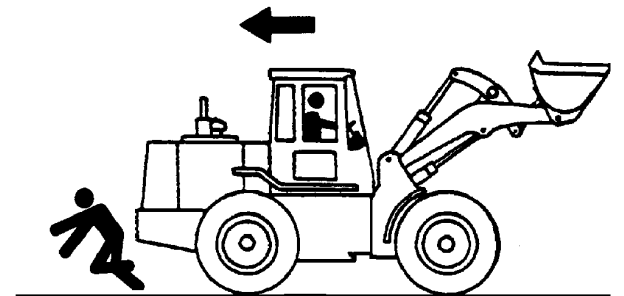
T141671—UN—04MAY01

Prévention des blessures causées par le recul de la machine

Avant de mettre la machine en mouvement, s'assurer que personne ne se trouve sur son passage. Se retourner et regarder en face pour une visibilité optimale. Se servir des rétroviseurs pour s'assurer que la voie est libre tout autour de la machine. Maintenir les glaces et les rétroviseurs propres, réglés et en bon état.

S'assurer que l'avertisseur de marche arrière fonctionne correctement.

Si le champ visuel est obstrué ou si la marge de manoeuvre est étroite, se faire aider par un guide de manoeuvre. Le garder en vue à tout moment. S'entendre sur les signaux à main avant de commencer.



TX03679,000179C -28-20APR01-1/1

T141673—UN—04MAY01

Prévention du retournement de la machine

Toujours porter la ceinture de sécurité.

Ne pas sauter si la machine se met à basculer. Le saut a de fortes chances d'être trop court, d'où les risques d'écrasement.

Charger et décharger la machine des camions ou des remorques avec précaution. S'assurer que le camion est suffisamment large et sur une surface plane et ferme. Utiliser des rampes et les fixer correctement au plateau du camion.

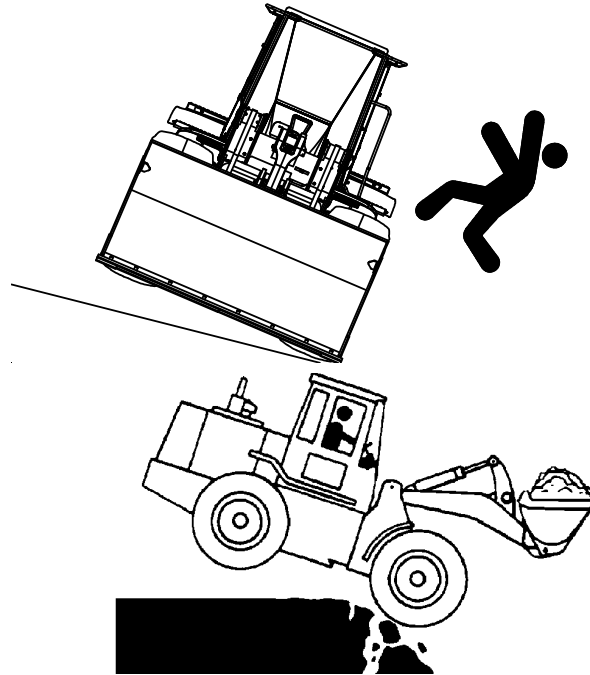
Faire preuve de prudence sur les pentes. Éviter de prendre des virages serrés. Équilibrer les charges de façon à ce qu'elles soient stables et que leur poids soit uniformément réparti. Transporter outils et charges près du sol pour obtenir une meilleure visibilité et un centre de gravité plus bas. Faire preuve d'une extrême prudence sur les terrains meubles, rocailloux ou gelés.

Veiller à connaître la capacité de la machine. Ne pas la surcharger. Faire attention avec les charges lourdes. L'utilisation de bennes surdimensionnées ou le levage d'objets lourds réduit la stabilité de la machine.

S'assurer de la fermeté du terrain. Faire preuve d'une extrême prudence sur les terrains meubles qui ne supportent pas les roues de façon uniforme, tout particulièrement lors du relevage de la flèche. Ne pas travailler trop près de talus ou d'excavations qui pourraient s'écrouler et causer le renversement ou la chute de la machine.



ATTACHER LA CEINTURE DE SECURITE



T133716 —28—27MAR01

T141676 —UN—04MAY01

T141672 —UN—04MAY01

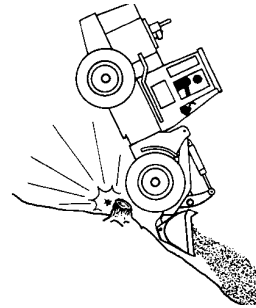
TX03679,000179D -28-02MAY01-1/1

Travail sur les pentes

Dans la mesure du possible, éviter de se déplacer en travers des pentes. Monter les pentes raides en marche avant et les descendre en marche arrière.

Rétrograder avant de descendre une pente. L'inclinaison de pente qu'il est possible de négocier dépend de l'état du sol et la charge à manipuler.

Utiliser les freins de service pour contrôler la vitesse. L'utilisation soudaine des freins avec une benne chargée vers le bas de la pente risque de faire basculer la machine en avant.



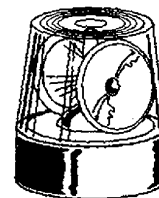
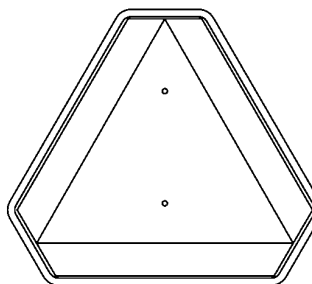
T141881 —UN—30APR01

TX03679,000179E -28-14MAY01-1/1

Utilisation ou déplacement sur les voies publiques

Les machines qui travaillent près de la circulation ou qui se déplacent sur route plus lentement que la normale doivent comporter les éclairages et symboles appropriés pour assurer qu'elles sont bien visibles pour les autres usagers.

Installer des éclairages supplémentaires, des gyrophares, des symboles de véhicule lent ou d'autres dispositifs et les utiliser comme requis pour rendre la machine visible et l'identifier comme engin de travail. Se renseigner auprès des autorités compétentes sur la réglementation en vigueur et s'y conformer. Maintenir ces dispositifs propres et en bon état de fonctionnement.



T141891 —UN—22MAY01

TX03679,00017C8 -28-02MAR07-1/1

Inspection et entretien de l'arceau de sécurité

Un arceau de sécurité endommagé ne doit pas être réutilisé: il doit être remplacé.

La protection offerte par l'arceau de sécurité sera réduite s'il a été endommagé, si le véhicule s'est retourné, ou si l'arceau a été modifié d'une manière quelconque (soudé, courbé, percé ou découpé).

Si l'arceau de sécurité a été desserré ou déposé pour une raison quelconque, l'inspecter soigneusement avant d'utiliser à nouveau la machine.

Maintenance de l'arceau de sécurité:

- Remplacer toute pièce de boulonnerie manquante par une autre de qualité adéquate.
- Vérifier le couple de serrage de la boulonnerie.
- Vérifier les montures isolantes en vue de dommages, de desserrage ou d'usure; les remplacer si nécessaire.
- S'assurer de l'absence de fêlures ou de dommages physiques.

TX03679,000179F -28-07SEP06-1/1

Sécurité de l'installation et de l'utilisation des accessoires

Toujours vérifier la compatibilité des accessoires auprès du concessionnaire agréé. L'ajout d'accessoires non agréés peut nuire à la stabilité ou à la fiabilité de la machine et créer un danger pour de tierces personnes à proximité.

Veiller à ce qu'une personne qualifiée soit partie prenante à l'installation de l'accessoire. Ajouter des protections à la machine si une protection supplémentaire de l'opérateur est requise ou recommandée. Vérifier que toutes les

connexions sont bien serrées et que les accessoires réagissent correctement aux commandes.

Lire soigneusement le livret de l'accessoire et en respecter tous les avertissements et instructions. Dans une zone dégagée de personnes et d'obstacles, faire fonctionner avec prudence l'accessoire pour se familiariser avec ses caractéristiques et sa plage de mouvement.

TX03679,00016F0 -28-24JAN07-1/1

Sécurité—Précautions pour l'entretien

Sécurité du stationnement de la machine pour l'entretien

Signaler les travaux pendant l'entretien. Toujours garer et préparer correctement la machine pour la réparation ou l'entretien.

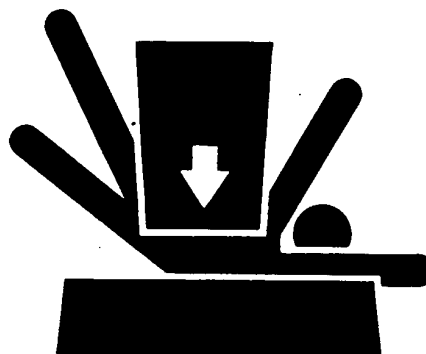
- Garer la machine sur une surface plane et abaisser l'équipement au sol.
- Serrer le frein de stationnement.
- Arrêter le moteur et retirer la clé.
- Installer la barre de verrouillage de châssis.
- Attacher une étiquette "Ne pas mettre en marche" en évidence dans le poste de conduite.

Soutenir solidement la machine ou l'accessoire avant de travailler en dessous.

- Ne pas soutenir la machine avec la flèche, la benne ou tout autre équipement actionné hydrauliquement.
- Ne pas soutenir la machine avec des blocs de ciment ou des cales en bois qui pourraient s'effriter ou s'affaisser sous son poids.
- Ne pas soutenir la machine avec une seule chandelle ou d'autres dispositifs qui pourraient glisser sous son poids.

Bien comprendre les instructions d'entretien avant de commencer les réparations. Tenir les lieux d'entretien secs et propres. Deux personnes sont nécessaires lorsque l'entretien exige que le moteur tourne.

T133332



TX03679,00017A0 -28-25AUG10-1/1

T133332 —28—27MAR01

TS229 —UN—23AUG88

Précautions à prendre pour l'entretien du circuit de refroidissement

Le liquide s'échappant brusquement du circuit de refroidissement peut causer de graves brûlures.

Arrêter le moteur. Ne retirer le bouchon de remplissage que lorsqu'il a suffisamment refroidi pour être tourné à main nue. Commencer par tourner le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression puis le retirer entièrement.



DX,RCAP -28-04JUN90-1/1

TS281 —UN—23AUG88

Monter les pneus avec précaution

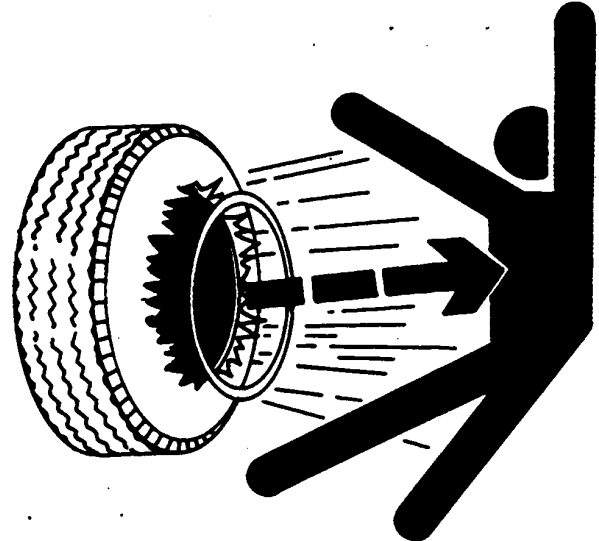
L'éclatement d'un pneu et la projection des éléments de jante en résultant peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le montage des pneus suppose que celui qui l'effectue dispose des connaissances requises et de l'outillage adéquat.

Veiller à ce que les pneus soient toujours correctement gonflés. Ne pas dépasser la pression recommandée. Ne jamais souder ni procéder à des travaux nécessitant un chauffage sur une roue assemblée avec le pneu. La chaleur entraîne une augmentation de la pression de l'air dans le pneu, ce qui risque de provoquer l'explosion de ce dernier. La roue peut être déformée ou affaiblie dans sa structure par des opérations de soudage.

Lors du gonflage des pneus, utiliser une attache instantanée et une rallonge assez longue pour NE PAS devoir se tenir devant ou au-dessus, mais à côté du pneu. Utiliser si possible une cage de protection.

Vérifier si les pneus sont bien gonflés, s'ils présentent des entailles, des cloques, des jantes endommagées ou s'il leur manque des boulons ou des écrous.



TS211 —UN—23AUG88

DX,RIM -28-24AUG90-1/1

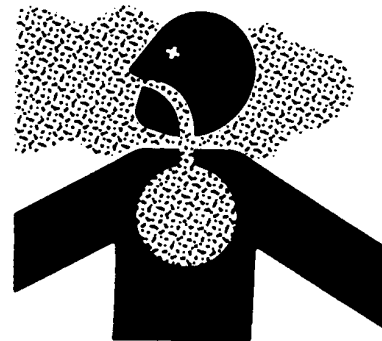
Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer

Éviter la formation de vapeurs et poussières toxiques.

Des vapeurs dangereuses peuvent se dégager lorsque des surfaces peintes sont échauffées suite à des opérations de soudage, de brasage ou en cas d'utilisation d'un chalumeau.

Enlever la peinture avant de réchauffer des surfaces peintes:

- Éliminer la peinture sur une zone de 100 mm (4 in) minimum autour de la partie à chauffer. Si la peinture ne peut pas être éliminée, porter un masque agréé avant de procéder au chauffage ou au soudage.
- Si la tôle est mise à nu par sablage ou meulage, éviter d'inhaler les poussières. Porter un masque agréé.
- En cas d'utilisation de solvant ou de décapant pour peinture, enlever le décapant à l'eau et au savon avant de souder. Éloigner du lieu de travail les récipients contenant du solvant, du décapant ou tout autre produit inflammable. Attendre au moins 15 minutes pour permettre aux vapeurs de se dissiper avant de commencer le travail de soudage ou de brasage.



Ne pas utiliser de solvant chloré sur les zones où un soudage sera effectué.

Effectuer tous ces travaux dans une zone bien ventilée afin d'évacuer les vapeurs et poussières toxiques.

Respecter la réglementation en matière d'élimination des peintures et solvants.

TS220 —UN—23AUG88

DX,PAINT -28-24JUL02-1/1

Sécurité des réparations de soudage

**IMPORTANT: Couper le courant avant de souder.
Désarmer le sectionneur principal de la batterie
ou débrancher le câble positif de la batterie.
Débrancher les connecteurs de faisceaux des
microprocesseurs du moteur et du véhicule.**

Éviter le chauffage et le soudage près des conduites hydrauliques sous pression. Des brouillards inflammables pourraient se développer et causer des brûlures graves si des conduites sous pression se rompaient sous l'effet de la chaleur. Ne pas laisser la chaleur se répandre de la zone de travail vers des conduites sous pression proches.

Décaper les surfaces peintes correctement. Ne pas inhaler les poussières de peinture ou les vapeurs. Faire appel



à un soudeur qualifié pour les réparations structurelles. S'assurer d'une bonne ventilation. Porter des lunettes et des équipements de protection pour le soudage.

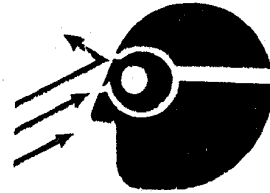
TX03679,00016D5 -28-25APR08-1/1

T133547—UN—31AUG00

Sécurité en chassant les goupilles en métal

Porter des lunettes de sécurité et d'autres équipements de protection avant de frapper des pièces trempées. Le martèlement de pièces en métal trempé telles que les axes et les dents de la benne peut causer la projection de copeaux à haute vitesse.

Se servir d'un marteau à panne douce ou d'une barre en laiton entre le marteau et l'objet pour éviter les copeaux.



TX03679,0001745 -28-03JAN07-1/1

T133738—UN—14SEP00

Sécurité—Autocollants de sécurité

Autocollants de sécurité

AVERTISSEMENT



Éviter d'être écrasé
NE PAS SAUTER si
la machine bascule

T148097



**BOUCLER LA
CEINTURE DE
SÉCURITÉ**

ATTENTION

- ÉVITER LES RISQUES DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES - Lire et comprendre le livret d'entretien avant d'utiliser la machine.
- N'actionner la machine qu'à partir du siège.
- Avant de quitter le siège:
 - Abaisser la benne au sol.
 - Verrouiller le sélecteur de vitesses au point mort.
 - Serrer le frein de stationnement.
 - Mettre l'interrupteur de commande hydraulique pilote en position verrouillée.
 - Arrêter le moteur (mettre le contacteur d'allumage sur ARRÊT).
 - Ne pas prendre de passagers.
- Éviter le contact avec les obstacles en hauteur lorsqu'on utilise ou que l'on remorque la machine.

ATTENTION

SOUS PRESSION
NE PAS OUVRIR À CHAUD

Retirer lentement
15 P.S.I.

AT173610

AVERTISSEMENT



**RISQUES DE
BLESSURES GRAVES**
Caler les roues pour
empêcher tout mouve-
ment de la machine
avant de desserrer le
frein de stationnement
pour le remorquage.

T159028

ATTENTION

**MACHINE ÉQUIPÉE D'UN
CIRCUIT DE DIRECTION
AUXILIAIRE**

Arrêter immédiatement la
machine si le témoin ou
l'avertisseur signale une
pression de direction
insuffisante.

Le circuit de direction
auxiliaire ne fonctionne que
lorsque le contact est mis.

Faire régulièrement l'essai
du circuit auxiliaire. Voir le
livret d'entretien.

T161403

(CERTAINS MODÈLES)

AVERTISSEMENT



Il y a un risque d'écrasement dans la zone d'articulation lors du pivotement de la machine.
S'assurer que personne ne se trouve à proximité avant de mettre le moteur en marche ou de bouger le volant.
Fixer la barre de verrouillage avant de procéder à des opérations d'entretien près de la partie centrale de la machine ou avant de transporter la machine sur un camion.

T146426

T159570

AVERTISSEMENT



**TOUJOURS INSTALLER LE
VERROUILLAGE DE LA FLÈCHE
AVANT DE TRAVAILLER SUR OU
AUTOUR DE LA MACHINE QUAND
LE CHARGEUR EST RELEVÉ.**

Vider la benne et la placer en
position de déversement. Installer
le verrouillage de flèche avec la
lanquette centrée et engagée dans
la chape de côté lige du vern de
flèche.

Voir le livret d'entretien pour de
plus amples détails.

T102511

ATTENTION

Cette machine peut être équipée
de batteries des deux côtés.

Déconnecter toujours les deux
tresses de masse avant
d'intervenir sur le circuit
électrique.

T146439

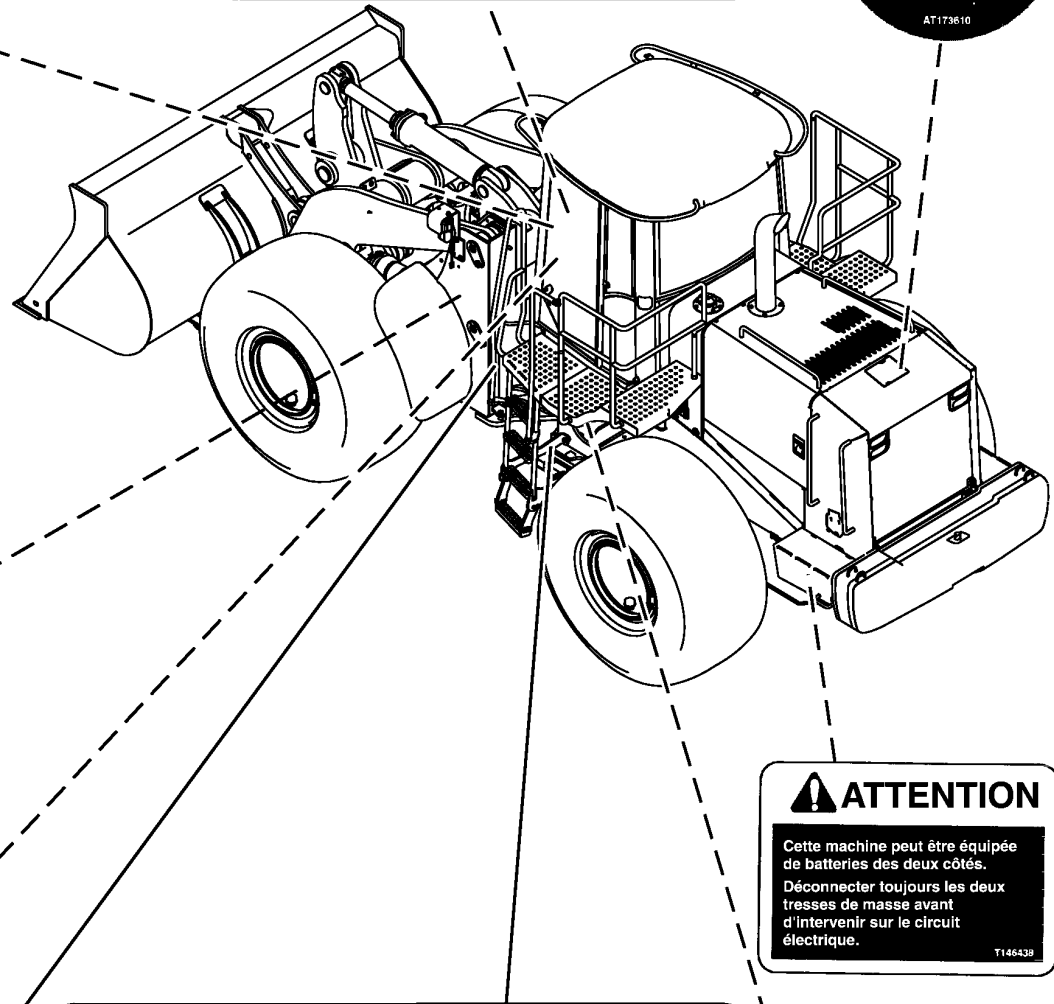
AVERTISSEMENT

Éviter les blessures causées par
l'échappement de liquide. Le
contenu de l'accumulateur est
sous pression.

1. Consulter le manuel technique
de la machine pour connaître
les procédures de dépose et
d'installation.
2. Cet accumulateur est chargé à
l'AZOTE SEC par le fabricant et
n'est PAS rechargeable.

T174286

Pression de fonctionnement
maximale 24820 kPa [3600 PSI]



Côté gauche illustré

Suite, voir page suivante

HG31779,000013C -28-26SEP02-1/2

T159570 —28—30OCT02



AVERTISSEMENT
Surface très chaude

T110611

AVERTISSEMENT

ÉVITER LES BLESSURES CAUSÉES PAR L'ÉCHAPPEMENT D'HUILE SOUS HAUTE PRESSION

Toujours décharger l'accumulateur de la commande de suspension avant de désassembler les conduites hydrauliques.

Voir le livret d'entretien pour plus de détails.

T146726



DANGER

Pour éviter de se blesser, bien soutenir le bras de relevage avant de désassembler les soupapes ou les tuyaux.

T108112




DANGER

Démarrage du moteur uniquement à partir du siège, levier de vitesses au point mort ou en position de stationnement.

Danger de mort en cas de démarrage en prise.

T146195



AVERTISSEMENT

Il y a risque d'écrasement dans la zone d'articulation lors du pivotement de la machine.

S'assurer que personne ne se trouve à proximité avant de mettre le moteur en marche ou de bouger le volant.

Fixer la barre de verrouillage avant de procéder à des opérations d'entretien près de la partie centrale de la machine ou avant de transporter la machine sur un camion.

T146436

AVERTISSEMENT

Éviter les blessures causées par l'échappement de liquide. Le contenu de l'accumulateur est sous pression.

1. Consulter le manuel technique du modèle exact de la machine pour les instructions de démontage ou de chargement ainsi que l'équipement nécessaire.
2. Charger à l'AZOTE SEC uniquement.

Pression de fonctionnement maximale 2759 kPa [4000 PSI]

T150344

T159894

Côté droit illustré

HG31779,000013C -28-26SEP02-2/2

T159894 —28—26SEP02

This as a preview PDF file from best-manuals.com



Download full PDF manual at best-manuals.com